

faut mettre en question c'est l'extension et la généralisation de ce modèle pathologique à l'ensemble des difficultés présentées par les enfants.

L'explication par le modèle pathologique qui valorise des dysfonctionnements internes de l'individu escamote souvent la dimension fondamentale des problèmes sociaux des enfants.

Il faut aborder également l'autre dimension fondamentale du problème qui n'est plus seulement celui des origines sociales mais aussi celui des pratiques éducatives.

L'idée qu'une déficience exige toujours une prise en charge spécialisée dans un cadre approprié et que le citoyen ordinaire n'a pas à s'en occuper a fortement influencé dans le passé l'action en faveur des personnes en difficulté. Cette idée est devenue objet de critiques. Si, dans certaines limites, elle peut garantir le niveau technique de certains services - notamment des services thérapeutiques - offerts aux personnes handicapées, son application excessive a des effets négatifs : la ségrégation d'une part et de la délégation, d'autre part, des responsabilités personnelles à des institutions.

Le statut de " handicapé " doit cesser d'être toujours marqué négativement. Tous nos semblables sont différents, chacun s'enrichit de la différence de l'autre. Il convient de permettre à chacun de s'épanouir en fonction de ses potentialités, même si cet épanouissement suppose une modification de l'organisation couramment admise pour les personnes valides, quels qu'en soient les domaines.

La prise en considération des différences vaut bien sûr aussi entre handicapés et les solutions doivent être adaptées à ces différences. Il ne faut pas tomber dans les excès d'une différenciation qui conduirait à une ségrégation par spécialisation. Certes, les interventions thérapeutiques doivent passer par la recherche de dispositions souvent techniquement différentes mais découlent